

Ecrit par Echo du Mardi le 8 février 2024

Mme BARRY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 février 2024 sous réserves d'incidents

TESTAMENT OLOGRAPHÉ

Suivant testament olographie en date du 19 juin 1995, Madame Marthe Augustine Jeanne **BARRY**, née(e) BARRY 43190 Chenereilles, le 16 juin 1924, demeurant à 774 avenue Félix Ripert 84100 Orange, célibataire, décédé(e) à ORANGE (84) le 5 novembre 2019, a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascal DAYRE, 468 av Marius Coulon 84500 BOLLENE, le 6 février 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 7 février 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pascal DAYRE Notaire soussigné, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe Dice notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de BOLLENE (Vaucluse), 468, Avenue Marius Coulon.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.